Un Congrès sur les droits d'auteur

par Pierre ABRAHAM.

Parmi les quelques centaines de congrès qui se tiennent à Paris, à l'occasion de l'Exposition internationale, certains concernent les questions théâtrales, soit qu'elles les abordent du point de vue idéologique et technique, soit qu'on les étudie du point de vue industriel et commercial.

Ainsi, du 14 au 19 juin, s'est tenu le XIIe Congrès de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs. Ouvert, dans le salon de l'Horloge du ministère des Affaires étrangères, par M. Jean Zay, en présence de M. Albert Lebrun, il s'est clos par une série de vœux concernant entre autres une convention universelle de protection du droit d'auteur, l'urgence de protéger sérieusement le droit d'auteur dans certains pays, la nécessité de protéger le droit moral de l'auteur contre les empiétements des exécutants ou des metteurs en scène, enfin les relations avec les industriels du disque, de la radio et du cinéma. Et ce qui couronne en dernier, le Congrès réclame l'institution d'un droit d'auteur perçu dans les cinémas comme cela se pratique au théâtre.

Dans son discours inaugural, M. Jean Zay, parlant du droit d'auteur, a précisé qu'il « n'appartient plus tant comme un droit de propriété, même d'une espèce particulière, que comme un droit bien spécial à la création artistique, attaché à la personne, inaliénable et incessible. Il ne se transmet que pour un temps. Il se divise en droit financier et en droit moral. Il consacre cette constatation qu'Alfred de Vigny avait déjà faite, que si l'auteur possède un droit à vie à une rémunération chaque fois que son œuvre entre en contact avec le public, l'œuvre elle-même est un don qu'il fait aux autres hommes. Elle entre dans le patrimoine spirituel de la nation, de l'humanité. Et la nation en devient à la fois le dépositaire et le gardien. Elle assure sa conservation, sa pérennité ».

Venant aux travaux mêmes du congrès, on pourrait se demander en quoi ils intéressent le public, puisqu'il s'agit de la défense de droits professionnels aussi honorables, certes, sur le plan du travail, que ceux des commerçants ou ceux des ouvriers, mais qui ne paraissent pas devoir directement émouvoir les usagers du livre, du disque, de la radio, du cinéma ou du théâtre. Pourtant, le souci constant, chez les participants, de parler des droits de l'esprit — tout même qu'ils entendaient ces mots sous leur sens mercantile — avait quelque chose de tout haut, et même d'attendrissant, qui désarmait ce congrès d'avec un congrès d'épicerie ou de produits chimiques.

On pouvait aussi se demander s'il était bien séant à une confédération internationale de dramaturges, de compositeurs, et de gens de lettres, toutes personnes ouvrant à l'écart des pouvoirs publics, et tout jaloux de leur indépendance intellectuelle, d'être présidée par le ministre en exercice de la Propagande dans un pays à régime autoritaire. Entre les événements d'Espagne et l'assassinat des frères Rosselli, la présence et la présidence du ministre italien de la Propagande — quelle que fût sa personnalité — n'était pas sans paraître gênante à quelques congressistes. Enfin, la question ne se pose plus pour l'instant, puisqu'à l'expiration de son mandat, M. Dino Alfieri a été nommé président d'honneur, en même temps que M. Romain Coolus, et qu'il a été remplacé à la présidence par M. Charles Méré.

Disons aussi que les délégations feutrée et hitlérienne ont donné une jolie démonstration de quelque chose que je vous laisse formuler. Elles étaient : cinq, massives et disciplinées, (30 délégués pour l'une, 20 pour l'autre) à ces mêmes où l'on discutait des rémunérations. Au congrès qui a immédiatement suivi, et qui était celui du Pen-Club, point de délégation hitlérienne et seulement deux délégués fascistes : on n'y parlait, il est vrai, que de la liberté d'écrire et de publier.

Concours du Conservatoire
TRAGEDIE

(hommes et femmes)

Quatre concurrents. Pas de 1er ni de 2e prix. Pas de 1er accessit.

2es accessits : M. Chevrier et Mlle Rigdaz.

VISITES AUX FUTURS HOTES DU THEATRE D'ESSAI

Au travail, avec les Comédiens Routiers

Si les Comédiens Routiers n'inquiètent quelque peu d'ignorer encore la date à laquelle ils pourront jouer sur la scène du Théâtre d'Essai, la nouvelle de leur spectacle ne leur donne pas exactement matière à souci. Ils sont prêts.

Satisfaction qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes, ou plutôt au mode de vie qu'ils ont adopté. On sait quel esprit anime cette troupe de L. Léon Chancerel, véritable pionnier du jeune théâtre ambulant et dont l'activité n'est pas seulement celle d'un organisateur, puisqu'il cumule les fonctions d'auteur, de traducteur et d'adaptateur en même temps que celles de metteur en scène et de décorateur.

Il y a quelques années, les Jeunes Comédiens Routiers, dans la connaissance de leur peu de savoir en matière théâtrale, compensée par le goût certain qu'ils avaient de tout apprendre, se limitèrent aux tournées de province ou de la périphérie.

C'est là, par un travail quotidien, enthousiaste et parfois rude — en raison de leurs moyens matériels restreints — qu'ils acquirent une pratique de la scène qui, jointe aux enseignements de Léon Chancerel, leur a vite rallié un public fidèle et d'esprit jeune.

Le contact qu'ils ont entre eux, vivant ensemble, fabriquant eux-mêmes leurs décors, leurs costumes et leurs masques — le masque est un parti bien défini de leur technique — a créé dans leur troupe cet esprit qu'on ne joue que pour le spectacle et non pas pour la vedette. Conception saine de liberté et de foi plus grande.

*Leur répertoire comporte des pièces classiques : Le Mariage forcé et La Jalousie du Barbouillé, de Molière; L'Antigone des Routiers, traduction et adaptation de Jean Cocteau, qui sera jouée au Théâtre d'Essai; Le Médecin volant, de Molière; Les Précieuses ridicules, de Molière; Les Fourberies de Scapin, de Molière; Le Jeu de l'amour et du hasard, de Marivaux; Le Dépit amoureux, de Molière; Le Barbier de Séville, de Beaumarchais; Le Malade imaginaire, de Molière; Le Bourgeois gentilhomme, de Molière; Les Femmes savantes, de Molière; Les Fâcheux, de Molière; Le Médecin malgré lui, de Molière; Le Tartuffe, de Molière; Le Mariage de Figaro, de Beaumarchais; Le Barbier de Séville, de Beaumarchais